

Le directeur général

Maisons-Alfort, le 09 février 2011

**AVIS**  
**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation,**  
**de l'environnement et du travail**

**sur un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 octobre 2006**  
**relatif à l'emploi d'auxiliaires technologiques dans la fabrication**  
**de certaines denrées alimentaires**

---

L'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a été saisie le 22 décembre 2010 par la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) d'une demande d'avis sur un projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 19 octobre 2006 relatif à l'emploi d'auxiliaires technologiques dans la fabrication de certaines denrées alimentaires.

L'annexe IC de cet arrêté regroupe les caractéristiques de l'ensemble des enzymes dont l'utilisation est autorisée comme auxiliaire technologique pour l'alimentation humaine en France. La nouvelle modification de cet arrêté vise à compléter cette annexe avec l'inscription d'une préparation enzymatique autorisée par les instances danoises sur la base de l'article 6 du décret du 31 juillet 2001<sup>1</sup>.

L'agence danoise, comme indiqué par la DGCCRF, fonde son évaluation des préparations enzymatiques, sur un référentiel : les lignes directrices<sup>2</sup> du CSAH<sup>3</sup> (1992), lignes directrices également reprises par l'Afssa avec quelques précisions en 2003<sup>4</sup>.

L'expertise collective a été réalisée par le Comité d'experts spécialisé (CES) « Biotechnologie », réuni le 20 janvier 2011.

Ce projet d'arrêté n'appelle pas de remarques de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail.

**Le directeur général**

**Marc MORTUREUX**

---

**MOTS-CLES**

Enzyme, Projet d'arrêté, Alimentation humaine, Auxiliaires technologiques.

---

<sup>1</sup> Décret no 2001-725 du 31 juillet 2001 relatif aux auxiliaires technologiques pouvant être employés dans la fabrication des denrées destinées à l'alimentation humaine

<sup>2</sup> (Reports of the Scientific Committee for food « Guidelines for the presentation of data on food enzymes ; Opinion expressed 11 april 1991, EUR 14181 EN, 1992)

<sup>3</sup> Comité scientifique de l'alimentation humaine

<sup>4</sup> Guide pour la constitution d'un dossier relatif à l'emploi de préparations enzymatiques en alimentation humaine, 26 septembre 2003